

Apprenez à méditer



“

Heureux l'homme [...] qui médite sa loi jour et nuit ! [Psaumes 1.1-2](#)

Le papillon se contente de voler de fleur en fleur, pendant que l'abeille s'y pose assez longtemps pour en extraire le nectar et produire du miel. C'est la différence entre lire souvent votre Bible, en coup de vent, et prendre le temps de méditer ce que vous lisez.

La méditation n'est pas une chose difficile et mystérieuse réservée aux gens érudits et "spirituels". C'est juste penser profondément et en permanence à un verset, le mémoriser, le laisser s'enraciner et se l'approprier jusqu'à ce qu'il devienne une force de vie qui agit en vous chaque jour.

Ce n'est pas le nombre de versets appris qui compte, c'est l'effet que produit sur vous la lecture. La méditation de la Parole de Dieu clarifie votre compréhension et corrige votre conduite. Elle enrichit votre esprit et vous donne des pensées différentes de celles que vous avez, par exemple quand vous regardez la télé, bavardez sur votre portable ou courez les boutiques.

“La méditation de la Parole de Dieu clarifie votre

compréhension et corrige votre conduite.”

Le Psalmiste écrit : "*Heureux l'homme [...] qui trouve son plaisir dans la loi de l'Éternel, et qui médite sa loi jour et nuit ! Il est comme un arbre planté près d'un cours d'eau, qui donne son fruit en son temps, et dont le feuillage ne se flétrit pas : tout ce qu'il fait réussit.*" ([Psaume 1.1-3](#))

La méditation de la Bible est le remède contre une faiblesse morale ou spirituelle, contre une vie sans intérêt, contre un manque d'intimité avec Dieu, contre une faiblesse de foi chronique qui vous fait échouer et passer à côté du meilleur que Dieu peut vous offrir.

Un engagement pour aujourd'hui

En toutes circonstances, dans les bons ou les mauvais jours, ouvrez votre Bible, lisez-la et priez ainsi : "Seigneur, qu'as-tu à me dire ?" Puis, méditez sa réponse.

Bob Gass [S'ABONNER](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



3384 PARTAGES

Cette méditation de Bob et Debby Gass, publiée en français par l'association PHARE MEDIA est la propriété de UCB UK (charity).

L'autorisation de diffusion est accordée aux églises et aux œuvres chrétiennes à raison de 52 textes par an sous réserve de citer les auteurs, Bob et Debby Gass, la source - www.paroledujour.com - et la possibilité d'obtenir gratuitement la version papier sous forme de brochure auprès de : contact@paroledujour.com.